

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31/05/2010

**Présents** : L. Rossetti, G. Bellaton, L. Bourgeois, R. Taponard, N. Avrillier, F. Bérard, L. Hapchette, C. Harnay, C. Janin, L. Mougeot, F. Quinson.

**Excusés** : ML. Dubois donne pouvoir à L. Rossetti, L. Briançon à F. Quinson, M. Balain à L. Bourgeois, N. Verdegheem à C. Harnay.

**Secrétaire de séance** : N. Avrillier

En l'absence de Mme le Maire, hospitalisée, Louis Rossetti, 1<sup>er</sup> maire-adjoint, préside la séance.

Le CR du Conseil Municipal du 10/05/10, ainsi que l'ordre du jour du présent conseil, sont approuvés à l'unanimité.

**DELIBERATION** : **Prise à l'unanimité.**

**ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION ET DE REPROFILAGE DE CERTAINS CHEMINS COMMUNAUX** : Le 29/03/10, le CM a autorisé le Maire à procéder aux appels d'offres pour les travaux de reprofilage et de requalification des chemins communaux. La consultation a été effectuée, l'avis a été publié. La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 06/05. Trois propositions ont été jugées recevables. Après étude du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet AINTEGRA, Maître d'Oeuvre des travaux, le Maire propose de retenir le groupement d'entreprises SACER/BRUNET TP, pour un montant de 298 446,10 € HT. Le CM décide d'attribuer le marché à l'entreprise ci-dessus nommée, la mieux-disante, pour le montant indiqué. Il autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant, et solliciter l'aide du département pour l'aménagement de sécurité (plateau surélevé sortie Ambronay).

**QUESTIONS DIVERSES** :

La ville d'Ambérieu, a décidé **de fermer la bretelle RD 1075**, qui dessert Douvres et l'avenue A. Bérard à partir du 01/06, pour une durée provisoire de 3 mois maximum, car jugée accidentogène.

La commission Jeunesse et Sports ne pourra pas proposer de **multi activités pour les enfants**, durant les vacances d'été, il est difficile de trouver un animateur pour une courte période (1 semaine).

**FIN DE SEANCE A 21H00**

**QUESTIONS DU PUBLIC** :

Lors des coupes affouagères, les chemins se sont dégradés, il serait bien d'apporter des cailloux pour les améliorer.

M. HUET demande si la commune pourrait lui fournir du grillage, qu'il se propose de poser devant sa palissade en bois, afin d'éviter que les personnes qui se garent sur le parking municipal, pénètrent dans sa propriété.

**PROCHAIN CM LE 05/07/2010 à 20H30 .**